

Janvier 2015

# Flash infos Mairie



Le Premier Ministre Manuel VALLS a décidé, suite à l'attentat perpétré ce 7 janvier 2015 contre des journalistes de Charlie Hebdo, de relever dans toute l'Île de France, le plan **VIGIPIRATE** au niveau « **ALERTE ATTENTAT** ». Ce niveau est le plus élevé du dispositif.

Le niveau d'alerte prévoit, entre autre, l'interdiction de stationner aux abords des établissements scolaires, des centres d'accueil-halte garderie et suspend toutes sorties scolaires.

⇒ Concrètement à Boinville le Gaillard, et tant que l'alerte est activée, sont **INTERDITS** :

- Le stationnement et l'accès au parking devant la mairie,
- L'accès au passage allant vers l'école et la garderie,
- Les sorties scolaires.

La Mairie, les agents techniques de la commune et la Gendarmerie restent mobilisés.

**Vous-même, restez vigilants,  
et respectez les consignes de sécurité.**

Nous vous informerons dès que l'alerte sera assouplie, voire levée.

**Par respect aux victimes de cet attentat,  
le drapeau français de la Mairie est mis en berne.**

Des explications sur les nouvelles dispositions du plan vigipirate

Consultez le site: <http://www.risques.gouv.fr/menaces-terroristes/le-plan-vigipirate>